

Le pronom personnel et son antécédent

Cours de français en 6e

Découvrir le pronom personnel 6e : à quoi sert-il ?

Compare ces deux versions d'un même début de récit.

Exemple

Version 1 : Le chevalier entra dans la forêt. Le chevalier entendit un craquement. Le chevalier tira son épée.

Version 2 : Le chevalier entra dans la forêt. **Il** entendit un craquement, puis **il** tira son épée.

La première version répète trois fois le même groupe nominal : elle est lourde. Dans la seconde, le mot **il** prend la place de « le chevalier ». Ce petit mot est un **pronom** : son nom vient du latin *pro*, « à la place de », et *nomen*, « le nom ». Les pronoms rendent un texte plus fluide, à condition que le lecteur sache toujours ce qu'ils remplacent.

Comprendre : le pronom et son antécédent

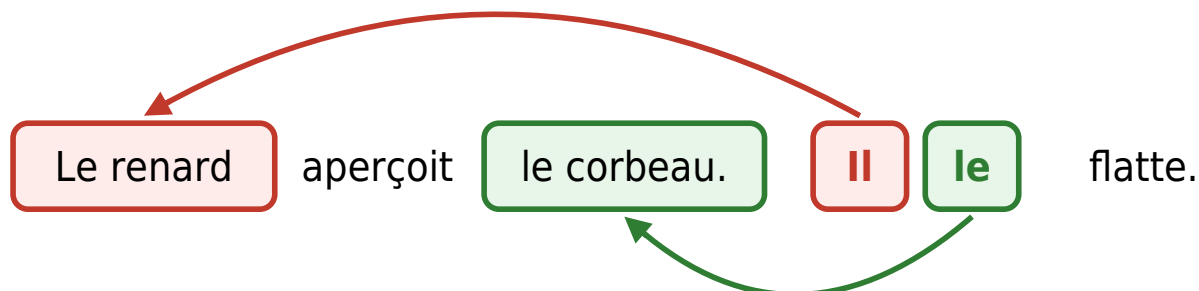
Définition

Le **pronom personnel** est un mot variable qui remplace un nom ou un groupe nominal déjà connu du lecteur, ou qui désigne directement les personnes qui communiquent (celui qui parle, celui à qui l'on parle).

Définition

Le mot ou le groupe de mots que le pronom remplace s'appelle son **antécédent** (du latin *ante*, « avant »). Il est le plus souvent placé **avant** le pronom, mais il arrive qu'il soit placé après : « Quand **elle** ouvrit le coffre, **la princesse** poussa un cri. »

Chaque pronom renvoie à son antécédent



Il = le renard → sujet

le = le corbeau → COD

Pour trouver l'antécédent, on remonte du pronom vers le groupe nominal qu'il remplace.

Des pronoms sans antécédent

Tous les pronoms personnels n'ont pas d'antécédent :

- les pronoms de la **1re et de la 2e personne** (*je, tu, nous, vous, me, te, moi, toi*) désignent directement celui qui parle et celui à qui l'on parle : ils ne remplacent aucun mot du texte ;
- le pronom **il impersonnel** ne représente rien ni personne : « **Il** pleut », « **Il** faut se dépêcher » ;
- le pronom **on** désigne souvent des personnes indéterminées : « **On** frappe à la porte. »

Ce sont surtout les pronoms de la **3e personne** (*il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y*) qui ont un antécédent.

La règle : la forme du pronom dépend de sa fonction

Règle

Le pronom personnel change de forme selon sa **personne**, parfois selon son **genre** et son **nombre**, mais aussi selon sa **fonction** dans la phrase : sujet, complément d'objet direct (COD) ou complément d'objet indirect (COI).

Personne	Sujet	COD	COI	Forme tonique
1re du singulier	je (j')	me (m')	me (m')	moi
2e du singulier	tu	te (t')	te (t')	toi
3e du singulier	il, elle, on	le, la (l')	lui	lui, elle
1re du pluriel	nous	nous	nous	nous

2e du pluriel	vous	vous	vous	vous
3e du pluriel	ils, elles	les	leur	eux, elles

Les **formes toniques** s'emploient après une préposition (« avec *eux* », « pour *moi* ») ou pour insister (« *Moi*, je reste ici »). Deux pronoms complètent la liste : **en** remplace un complément introduit par *de* (« Des cerises ? J'*en* cueille ») et **y** un complément introduit par *à* (« Ton problème ? J'*y* pense »).

Méthode

1. Repère le verbe conjugué de la phrase.
2. Trouve l'antécédent du pronom en te demandant : « Qui ? Quoi ? De qui parle-t-on ? »
3. Remets l'antécédent dans la phrase, dans l'ordre sujet, verbe, complément : « Je *le* vois » devient « Je vois *le chat* » (COD) ; « Je *lui* parle » devient « Je parle *au chat* » (COI).

Des exemples pour s'entraîner l'œil

Exemple

Les naufragés aperçoivent une île. **Ils** l'explorent dès l'aube.

Ils = les naufragés, sujet du verbe *explorent* ; **l'** = une île, COD du verbe *explorent*.

Exemple

Le facteur salue les voisins et **leur** remet le courrier.

leur = les voisins (on remet le courrier *aux voisins*), COI du verbe *remet*.

Le, la, les, leur : déterminant ou pronom ?

DÉTERMINANT

devant un nom

le chat dort

la pomme est mûre

leurs livres

PRONOM

devant un verbe

je **le** caresse

tu **la** croques

je **leur** parle

Le même petit mot peut être déterminant (devant un nom) ou pronom (devant un verbe).

Les pièges : leur, le/la/les et l'ambiguïté

Attention

Le pronom **leur**, placé devant un verbe, est **invariable** : il ne prend jamais de **s**. « Je **leur** écris » mais « Ils rangent **leurs** affaires » (ici, *leurs* est un déterminant devant un nom pluriel).

Éviter l'ambiguïté

Une phrase est **ambiguë** quand un pronom peut renvoyer à deux antécédents différents : « Lucas a rencontré Théo au marché ; **il lui** a offert une glace. » Qui a offert la glace ? Pour lever le doute, plusieurs solutions existent :

- répéter le nom : « Lucas a rencontré Théo au marché ; *Théo* lui a offert une glace » ;
- employer un autre groupe nominal (un substitut) : « ... *son camarade* lui a offert une glace » ;
- réorganiser la phrase : « Au marché, Théo a offert une glace à Lucas, qu'il venait de rencontrer. »

À retenir

- Le pronom personnel remplace un groupe nominal, son **antécédent**, ou désigne les personnes qui communiquent.
- Les pronoms de 1re et 2e personne et le *il* impersonnel n'ont pas d'antécédent.
- Sa forme change selon sa fonction : *il* (sujet), *le* (COD), *lui* (COI).
- *leur* pronom ne prend jamais de s.
- Un pronom doit toujours renvoyer clairement à un seul antécédent.

Pour aller plus loin

Entraîne-toi avec les exercices sur le pronom personnel et son antécédent, puis vérifie tes acquis avec le QCM sur le pronom personnel. Pour réviser les fonctions, relis aussi le cours attribut du sujet ou COD et celui sur les classes de mots variables et invariables.